

Mrs les anciens combattants

14 juillet 2019

Messieurs les représentants de l'UNP,

Mmes et Mrs les élus

Mmes et Mrs les présidents d'associations

Mrs les porte-drapeaux

Mesdames Messieurs

Chers enfants

Je tiens tout d'abord à vous remercier très sincèrement de votre présence devant ce monument aux morts devant lequel, chaque 14 juillet, à l'occasion de notre Fête Nationale, nous nous rassemblons pour témoigner de notre devoir de mémoire. Le 14 Juillet, c'est d'abord la fête de notre République, une République qui reste à nos yeux et aux yeux du monde, une terre de liberté, d'égalité et de fraternité. Le 14 Juillet est devenu le symbole de l'intervention du peuple français dans son Histoire. Il y a 230 ans, c'est le peuple qui a choisi la forme de gouvernement qui lui convenait, en prenant les armes pour abattre le symbole d'arbitraire et de répression qu'était « La Bastille ». Le 14 juillet, notre fête nationale, est une grande fête populaire, une fête qui symbolise l'abolition de la royauté, une fête qui assoit la mise en place de la République française. Une fête qui nous permet de rappeler le sens de cette République, le sens de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité.

LA LIBERTE

Dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du citoyen en 1789, la liberté a été définie comme « Consistant à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ». La Liberté c'est l'état d'une personne ou d'un peuple qui ne subit aucune contrainte aucune soumission ni aucune servitude. La Liberté c'est donc la possibilité pour chacun de pouvoir agir selon sa propre volonté dans la mesure où il ne porte atteinte ni aux autres ni à la sécurité publique. Cette Liberté il appartient à chacun de nous de la préserver, pour nous bien sûr mais aussi pour les générations à venir et nous ne devons pas perdre de vue qu'elle n'est pas acquise à tout jamais mais qu'elle est un combat de tous les jours.

L'EGALITE

Toujours dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du citoyen, l'égalité a été définie comme « Le principe qui fait que la loi doit être la même pour tous, sans distinction de naissance ou de condition. Que cette égalité est un principe du droit selon lequel le législateur a le devoir d'assurer l'égalité entre les citoyens.

L'égalité morale portant sur la dignité et le respect, l'égalité civique devant la loi, l'égalité sociale qui cherche à égaliser les conditions d'existence, l'égalité des chances. Des égalités qui sont bien difficiles à respecter, mais tous les Hommes doivent être traités de la même manière, avec la même dignité, ils disposent des mêmes droits et sont soumis aux mêmes devoirs ». Ces droits, chacun les

réclame à juste titre mais les devoirs, certains ont beaucoup de mal à les appliquer.

LA FRATERNITE

La fraternité fut définie dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen comme, « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez recevoir de leur part. » Autant la liberté et l'égalité peuvent être perçues comme des droits, autant la fraternité est une obligation morale de chacun vis-à-vis d'autrui. L'esprit de fraternité c'est la solidarité qui anime les bénévoles les associations, l'élan de partage et d'implication de personnes unies dans un intérêt commun mais c'est aussi l'acceptation des idées des autres, de leur droit à la différence, le rejet de la haine et du sectarisme. La fraternité républicaine s'est tout simplement une forme d'entraide entre les citoyens visant un monde meilleur. Mais le plus difficile est bien de l'appliquer au quotidien.

La célébration du 14 Juillet doit être l'occasion de nous souvenir que nous disposons, avec la République et avec notre Démocratie, d'un bien précieux qui reste trop rare dans ce monde. Cette République et cette Démocratie sont des richesses qui méritent que l'on se batte pour elles et le peuple français s'est battu tout au long des 230 années qui ont suivi le 14 juillet 1789 pour préserver ces richesses, pour les enrichir, pour les enraciner. La République, c'est une manière de voir le monde, un mouvement, une espérance, une éthique. Mais c'est aussi la volonté de faire en sorte que nos règles de vie soient élaborées par nous les citoyens, auxquels ces règles de vie s'appliquent au quotidien selon des principes démocratiques et non pas selon la loi du plus fort.

Merci encore à vous tous de votre présence pour ce moment de recueillement.

Les enfants qui vont nous accompagner pour chanter la marseillaise :

Axel et Maël LALLIER, Juliette MODESTE, Vincent et Bastien HEROUARD,
Lina GIRARD, Elyes et Waël AKREMI, Baptiste MOUACHE,
Martin et Clément LEQUESNE, Diogo CORREIA.

Je vous propose de poursuivre dans quelques instants sous le signe de la convivialité autour du verre de l'amitié.

